Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2026/1886

30.7.2026

DÉCISION (PESC) 2026/1886 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 16 juillet 2026

relative à la nomination du chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée, et abrogeant la décision (PESC) 2026/58 (EUSDI/1/2026)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2023/1599 du Conseil du 3 août 2023 relative à une initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée ([1]), et notamment son article 3,

considérant ce qui suit:

(1) En vertu de l'article 3, paragraphe 1, de la décision (PESC) 2023/1599, le Comité politique et de sécurité (COPS) doit exercer le contrôle politique et la direction stratégique de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée (ci-après dénommée «initiative»). En outre, le Conseil a autorisé le COPS à prendre des décisions pertinentes conformément à l'article 38 du traité, y compris des décisions relatives à la nomination du chef de la cellule militaire de commandement et de soutien.

(2) Le 16 décembre 2025, le COPS a adopté la décision (PESC) 2026/58 ([2]) portant nomination du colonel Emilio Asensio BAUTISTA MARTÍNEZ en tant que chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative à partir du 9 janvier 2026.

(3) Le 8 juin 2026, les autorités militaires néerlandaises ont proposé la nomination du capitaine André (Annius) VAN DER KAMP en tant que chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative (ci-après dénommée «proposition de nomination»).

(4) Le 16 juin 2026, le commandant militaire du pilier militaire de l'initiative a soutenu la proposition de nomination.

(5) Le 23 juin 2026, le Comité militaire de l'UE a appuyé la proposition de nomination et a recommandé au COPS de l'approuver.

(6) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du capitaine André (Annius) VAN DER KAMP en tant que chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative à compter du 27 juillet 2026.

(7) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2026/58,

([1]) JO L 196 du 4.8.2023, p. 25, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2023/1599/oj.

([2]) Décision (PESC) 2026/58 du Comité politique et de sécurité du 16 décembre 2025 relative à la nomination du chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée, et abrogeant la décision (PESC) 2025/1431 (EUSDI/4/2025) (JO L, 2026/58, 6.1.2026, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2026/58/oj).

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le capitaine André (Annius) VAN DER KAMP est nommé chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée à compter du 27 juillet 2026.

Article 2

La décision (PESC) 2026/58 est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 27 juillet 2026.

Fait à Bruxelles, le 16 juillet 2026.

Par le Comité politique et de sécurité

La présidente

L. MANDEL VENSILD